

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

.....

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 30 novembre 2022
Date de l'affichage : 30 novembre 2022
Nombre de conseillers en exercice : 68
Nombre de conseillers présents : 44 + 6 pouvoirs
Nombre de conseillers votants : 50

OBJET : BILAN DES SUBVENTIONS BROYEURS POUR L'ANNEE 2022 ET PROLONGEMENT DE L'OPERATION
--

Numéro de la Délibération : 071222-DC-139

L'an deux mille vingt-deux, le sept décembre, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puisseux-le-Hauberger, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

Mmes Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Nathalie SABOT, Josiane VANDRIESSCHE, Danielle DEBLIECK, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Philippe MARECHAL, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Bernard ONCLERCQ, Gérard AUGER, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Jean VERTADIER, Christophe DURAND, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

Etaient absents :

Mmes Christine MARIENVAL, Carine LUGEZ, Isabelle VILAREM, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Caroline MARTIN, Thérèse-Marie DESCATOIRE (démissionnaire), Annie BLANQUET, Michèle BRICHEZ, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART, Christèle MARIN, Nicole ROBERT.

MM. Kévin POTET, Gérard PIEUX, Sébastien FERNET, Charles-Antoine de NOAILLES, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Philippe BOURLETTE.

Dont représentés :

- Mme Isabelle VILAREM par M. Jean-Jacques DUMORTIER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- Mme Marie-Thérèse LECERVOISIER par M. Alain DUCLERCQ.
- Mme Véronique PAUL par M. Pierre DESLIENS.
- Mme Nicole ROBERT par M. Christophe DURAND.

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie NIGAY, conseiller de la commune de ERCUIS.

**OBJET : BILAN DES SUBVENTIONS BROyeurs POUR L'ANNEE 2022 ET
PROLONGEMENT DE L'OPERATION**

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 5211-10 ;
- Les statuts de la Communauté de communes Thelloise (arrêt préfectoral du 19 juin 2019) ;
- La délibération n° 230921-DC-VI.4 du 23 septembre 2021 instituant des subventions aux particuliers et associations pour l'acquisition de broyeurs de végétaux ;
- L'avis favorable de la commission environnement du 28 novembre 2022 ;

Considérant :

- Les actions prévues dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2022-2027, notamment la diminution des déchets végétaux collectés ou déposés en déchetteries ;
- Que les branchages ne peuvent être réutilisés dans le jardin que par le biais du broyage contrairement aux autres déchets végétaux ;
- Le succès de l'opération test 2022 de subvention de broyeurs ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,**

- **AUTORISE** l'attribution de subventions pour l'achat de broyeurs de végétaux jusqu'au 31 décembre 2027, soit tout au long du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2022-2027

Pour les particuliers : subvention de 100 € dans la limite du montant total du prix tous les 8 ans,

Pour les associations : subvention de 50 % du prix total dans la limite de 400 € tous les 8 ans.

***Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,***

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20221207-071222-DC-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2022
Affichage : 12/12/2022